



Communiqué de presse commun de la CGT et de l'Union Régionale d'Île-de-France CGT

Avec ou sans papiers, intérimaires ou CDI, égalité des droits pour tous les travailleurs et travailleuses immigrés !

Le 6 novembre, débute au Sénat l'examen du projet de loi « **pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration** ».

La CGT a exprimé, à plusieurs reprises, son opposition au durcissement des conditions d'obtention de titres de séjour au titre du droit d'asile et d'accès au regroupement familial, qui est un droit pleinement consacré aussi bien au niveau international, européen et national. La surenchère politicienne d'une extrême droite toujours raciste et d'une droite qui s'inscrit aujourd'hui dans les fantasmes d'un prétendu « grand remplacement » ne sert qu'à diviser la classe ouvrière, en opposant les travailleurs locaux aux travailleurs immigrés et en créant du dumping social.

Face aux délires xénophobes présents dans le débat politique tels que la suppression de l'aide médicale d'État, la CGT revendique la régularisation des travailleuses et travailleurs sans papiers qui participent au quotidien à la vie et à l'économie de la société française.

Dans ce contexte politique pesant, 650 travailleuses et travailleurs immigrés sans titre de séjour se sont mis en grève avec la CGT sur 33 sites répartis sur l'ensemble de la région parisienne.

Parce qu'elles et ils n'ont pas de titres de séjour et sont intérimaires, elles et ils subissent une double précarité, celle de l'emploi et l'impossibilité de faire valoir leurs droits sociaux.

Parce qu'elles et ils refusent de continuer à être stigmatisés et surexploités, elles et ils ont décidé de relever la tête et de montrer la réalité de leurs conditions de vie et de travail face aux contre-vérités sordides portées et entretenues par la droite et l'extrême droite sur les immigrés.

Avec détermination et par la grève, avec l'engagement fraternel des militant.es de la CGT, la quasi-totalité des travailleurs et travailleuses a d'ores et déjà obtenu des engagements patronaux leur permettant d'envisager une régularisation.

La CGT tient à réaffirmer, à l'occasion de ce débat parlementaire, que celles et ceux qui travaillent ici, quel que soit leur statut, intérimaire ou CDI, quel que soit leur métier ou le secteur professionnel, doivent se voir remettre un titre de séjour leur permettant de bénéficier de tous les droits sociaux pour lesquels ils cotisent et de vivre en toute liberté en France. C'est une question d'égalité et de justice sociale. Ce sera le sens du message que portera la CGT avec les grévistes devant le Sénat le mardi 7 novembre.

La CGT appelle l'ensemble des travailleurs et travailleuses, aux côtés des grévistes, à se rassembler le mardi 7 novembre à partir de 12 h carrefour de l'Odéon pour une manifestation jusqu'au Sénat.

On Bosse ici !

On vit ici !

On reste ici !